

marqué propre à faire reconnaître au premier coup-d'œil, l'infériorité de trempe de ceux qui les portent.

— Je me rappelle à ce sujet, repris-je, ce mot de Voltaire : “ Dans un pays où tout le monde allait pieds nus, le premier qui fit faire une paire de souliers avait-il du luxe ? ” Les modes propres à procurer des commodités, des plaisirs honnêtes, à orner la beauté sont non seulement tolérables ; mais dignes d'occuper une place dans la science.

— Mais à ce sujet, dit un des jeunes gens, avez-vous lu le discours de M... sur le Journal de Québec. Assurément le style et l'esprit de ce morceau font honneur à son auteur, qui doit être un fameux démocrate ; mais un passage sur les couvertes n'a pas toute mon approbation, et je ne sais comment accorder l'esprit avec le fanatisme qu'on rencontre également ; d'ailleurs je ne puis m'imaginer quel grand mal les sauvages ont fait à notre orateur pour qu'il en ait si grande peur.

C'est vrai, fit une charmante bouche, l'orateur quelque soit son mérite aurait mieux fait de discuter le pour et le contre du capot, ou n'en point dire un mot, que de le rejeter parce que c'est un habit sauvage. Pour moi il me plairait mieux de porter une collette de laine à la fois jolie et modeste que d'être chargée de l'embarassant attirail de pelletteries et d'étoffes achetées par des sacrifices souvent absurdes.

— Et moi s'écria par sympathie quelqu'un qui avait suivi avec entrainement les mouvements de la jolie bouche, j'aime mieux, par exemple, être commodément couvert d'un rapot de couverture que d'avoir les oreilles lacérées par un col à l'empois aussi inutile et ridicule qu'incommode.

Les costumes, dit le propriétaire, ne doivent se recommander que par eux-mêmes. Peu importe leur origine s'ils sont bons ; et fussent-ils de la plus noble ligne, nous devons les rejeter s'ils sont mauvais. Bien fou serait celui qui préférerait par une pluie battante la robe d'un ministre à la blouse de peau de loup-marin d'un Esquimaux.

Dans tous les cas je ne vois pas qu'il soit permis à qui que ce soit de signaler publiquement de jeunes Demoiselles respectables dont la réputation est à l'abri de toute critique, et ayant pour les diriger dans le monde des protecteurs aussi particuliers et aussi clairvoyants que notre censeur.— *Au revoir.* —

#### UN SAUVAGE.

P. S. Permettez-moi d'ajouter, Mr. le rédacteur, avant de finir, qu'une remarque insulière a été faite par la plupart des personnes présentes, c'est que le discours en question est écrit en un style admirablement clair, élégant, concis et même classique dans toute la partie qui critique les modes en France et que les deux seules phrases qui ont rapport au Canada sont ridiculement triviales, incorrectes, et contrastent maladroitement avec le reste. Sans vouloir tirer aucune induction injurieuse j'ai pourtant cru qu'on pouvait exiger au moins que ceux qui veulent exercer leur satire sur les modes du pays, le fassent avec esprit et bon goût. Pourquoi ferait-on plus d'honneur aux ridicules de la France qu'aux ridicules du Canada ?

•• Nous accusons réception de la lettre de CASTIGATOR ; mais comme il ne nous donne pas son nom et que nous n'avons pas sous la main l'ouvrage d'où il prétend avoir tiré son discours sur la mode nous ne pouvons pas la reproduire sans avoir la garantie d'un nom ou du moins l'assurance que son avancé est correct. Il verra qu'un autre correspondant traite aussi ce sujet mais sous un point de vue différent.